

LANDSBOND VAN FOKKERS VAN NEERHOFDIEREN vzw
FEDERATION NATIONALE DES ELEVEURS D'ANIMAUX DE BASSE-COUR asbl

Ondernemingsnr. - N° d'entreprise: 448 956 778

Maatschappelijke zetel - Siège social: Stadionstrasse 19, 4721 Kelmis

VOORZITTER / PRESIDENT : Dieter Plumanns
 Stadionstrasse 19
 4721 Kelmis, Neu-Moresnet
 tel./tél. : 087 / 35.34.48

ONDERVOORZITTER / VICE-PRESIDENT : Koen Druyts
 Waarloossteenweg 26
 2570 Duffel
 tel./tél. : 015 / 31.71.94

Secretaris-Penningmeester / Secrétaire-Trésorier : Geert De Clercq, Klemhoutstraat 99 te/à 9620 Zottegem

TEL : 09 / 361.17.12

FAX : 09 / 256.50.88

E-mail : LFN1992@hotmail.com

Rek/Cpte : 000-0099044-07

www.neerhofdieren.be

www.a-bassecour.be

Les COBAYES : groupes , races et variétés

<u>Groupes</u>	<u>Races</u> Lorsque vous remplissez votre feuille d'enlogement, prière d'utiliser ces dénominations en ajoutant également les variétés.	<u>Variétés</u>
<u>Groupe 1</u> : POILS RAS	Poils Ras	8 unicolores 8 agoutis 2 blancs 5 dessins (exc. bicolore) 3 contrastes
<u>Groupe 2</u> : COURONNE	Couronné anglais	8 unicolores 8 agoutis 2 blancs 5 dessins (exc. bicolore) 3 contrastes
	Couronné américain	8 unicolores
<u>Groupe 3</u> : POILS DURS	Poils Durs	2 unicolores : noir et rouge 5 agoutis (exc. solid) 2 blancs 3 dessins : bicolore , tricolore, écaille de tortue 1 contrastes : bringé 3 rouans
<u>Groupe 4</u> : REX	Rex	8 unicolores 2 blancs 2 dessins : bicolore et tricolore
<u>Groupe 5</u> : SATIN	Satin	8 unicolores 8 agoutis 2 blancs 5 dessins (exc. bicolore) 3 contrastes
<u>Groupe 6</u> : POILS LONGS	Péruvien	2 unicolore : noir et rouge 2 blancs 3 dessins : bicolore , tricolore, écaille de tortue
	Sheltie	
	Coronet	
	Tessel	
	Alpaca	
	Mérinos	

La subdivision des différentes variétés en 6 catégories :

VARIETES					
(8) unicolores	(8) agoutis	(2) blancs	(6) dessins	(3) contrastes	(3) rouans
noir rouge crème beige chocolat doré lilas buff	agouti gris agouti argenté agouti doré agouti cinnamon agouti saumoné solid agouti argenté solid agouti doré solid agouti cinnamon	yeux rouges yeux foncés	bicolore (a) tricolore russe (b) hollandais (c) japonais écaille de tortue	brindle feu (b) renard argenté (d)	rouan noir rouan rouge rouan mixte

(a) = bariolé rouge (rouge et blanc) et bariolé noir (noir et blanc)

(b) = en noir et chocolat

(c) = en noir, rouge, chocolat et agouti gris, argenté, doré, cinnamon et saumoné

(d) = en noir

Geert De Clercq
secrétaire national
août 2009

Cette **classification** a été adaptée en concertation avec la commission nationale des standards pour lapins et cobayes.

Elle a été approuvée par le conseil d'administration de la Fédération Nationale le 3 novembre 2002.

Elle tient également compte des nouvelles races et variétés,
pour lesquelles la reconnaissance est approuvée lors des réunions du :

- 23 février 2003 : poils ras, feu noir
poils longs, alpaca
- 29 février 2004 : poils ras, solid agouti cinnamon
- 19 février 2005 : poils longs, coronet et mérinos
- 30 juillet 2006 : poils ras, renard argenté noir
- 16 août 2009 : poils ras, feu chocolat

couronné anglais, feu noir + russe noir + satin, russe noir

suite à la décision de la Comm. Nat. des Standards du 18 avril 2009 : toutes les couleurs reconnues chez les poils ras sont également reconnues chez les couronnés anglais et satins. Cette règle n'est pas d'application pour les couronnés américains.